

**Lycée Agricole et Horticole
de Saint-Germain-en-Laye / Chambourcy**



Secrétariat de la scolarité

Route forestière des Princesses
78100 – Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 18 25
Fax : 01 30 87 35 50
Mail : scolarite.sgl@educagri.fr

Si vous souhaitez pouvoir enregistrer ce fichier rempli, utilisez [Foxit PDF Reader](#)

**DOSSIER DE CANDIDATURE :
Terminale BAC PRO**

Précisez

Conduite de Productions Horticoles

Travaux Paysagers

En cas de demandes multiples, classez vos demandes par ordre de préférence

DOSSIER À RETOURNER AU SECRÉTARIAT DE LA SCOLARITÉ

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : 20 MAI 2022

Renseignements concernant l'élève

Nom :

Prénom :

Sexe :

Masculin

Féminin

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Établissement actuel

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone de l'établissement :

Classe et option suivie actuellement :

Classe(s) redoublée(s) :

Régime souhaité

Interne

Demi-Pensionnaire

Externe

Enseignement facultatif souhaité (Un seul choix)

Hippologie - Équitation

Sport

Rugby

Responsable légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

Courriel :

Résultats scolaires

	Année 2020-2021		Année 2021-2022			
	Moyenne annuelle		1er trimestre		2ème trimestre	
	Moy. Élève	Moy. Classe	Moy. Élève	Moy. Classe	Moy. Élève	Moy. Classe
Français						
Histoire - Géographie						
LV (Précisez)						
LV (Précisez)						
Maths						
Sciences Physiques						
Biologie – Sc. Nat.						
E.P.S.						
Moyenne générale						

Pièces à joindre

- ✓ Les photocopies des trois bulletins de la classe précédente et les deux premiers bulletins de la classe actuelle.
- ✓ Votre lettre de motivation manuscrite (projets qui motivent votre choix, expériences professionnelles ...)
- ✓ Le cas échéant, la demande d'admission à l'internat

Vous devez nous transmettre impérativement et le plus rapidement possible une copie du bulletin du 3ème trimestre

ADMISSION DANS L'ÉTABLISSEMENT

Après étude du dossier par la commission de recrutement (pendant le mois de Juin), vous serez informé(e) :

- ✓ **de votre admission en liste principale**
- ✓ **de votre inscription en liste complémentaire**
- ✓ **du refus de votre candidature**

Les candidats admis devront remplir un dossier d'inscription électronique.

Une adresse mail valide est nécessaire pour l'envoi du lien électronique qui vous sera transmis par le service scolarité.

Tout dossier incomplet ou hors délai se verra REFUSÉ.